



L'unité adverbiale : l'invariant prédicatif dans les paraphrases intra-linguales et inter-linguales

Lassâad Oueslati

Faculté des sciences Humaines et Sociales de Tunis,
Université de Tunis, Tunisie
Lassaadoueslati2020@gmail.com
orcid.org/0000-0001-9226-5687

Reçu le 09-09-2024 / Évalué le 03-10-2024 / Accepté le 13-11-2024

Résumé

La catégorie adverbiale est protéiforme : la valeur adverbiale peut être exprimée par une forme basique (*Jadis, déjà*, etc.), une forme dérivée (*actuellement, sagement*, etc.), un adverbe figé (*peut-être, à tire-larigot*, etc.), une forme adjectivale invariée (*salé* dans *manger salé*), un syntagme prépositionnel (*avec intérêt, à la folie, à titre d'exemple*, etc.), ou par des propositions subordonnées circonstancielles, dites adverbiales. Que ces unités lexicales, syntagmatiques ou phrastiques soient regroupées dans la classe adverbiale doit s'expliquer par une certaine équivalence. Au-delà de la diversité formelle, il existe un invariant prédicatif de nature à justifier cette appartenance. L'identification de cet invariant peut se faire par une paraphrase intra-linguale ou inter-linguale (c'est-à-dire par le biais de la traduction). Nous mettrons l'accent en premier lieu sur les différentes fonctions prédicatives de l'adverbial, en deuxième lieu, sur le contenu prédicatif partagé par l'adverbe et sa paraphrase et en dernier lieu sur l'invariant prédicatif dans la traduction d'un adverbe.

Mots-clés : contenu prédicatif, invariant, adverbe, contenu catégoriel

The adverbial unit: the predicative invariant in intralingual and interlingual paraphrases

Abstract

The adverbial category proteiform : the adverbial value can be expressed by a basic form (*Jadis, déjà*, etc.), a derived form (*actuellement, sagement*, etc.), a fixed adverb (*peut-être, à tire-larigot*, etc.), an invariant adjectival form (*salé* in *manger salé*), a prepositional phrase (*avec intérêt, à la folie, à titre d'exemple*, etc.), or by circumstantial subordinate propositions, known as adverbials. Whether these lexical, syntagmatic or phrastic units are grouped together in the adverbial class must be explained by a certain equivalence. Beyond formal diversity, there is a predicative invariant that justifies this belonging. The identification of this invariant can be done by an intralingual or interlingual paraphrase. We will emphasize in the first place the different predicative functions of the adverbial, secondly, on the predicative content shared by the adverb and its paraphrase, and finally on the predicative invariant in the translation of an adverb.

Keywords: predicative content, invariant, adverb, categorical content

Introduction

L'une des propriétés relevées dans la quasi majorité des travaux consacrés à la catégorie adverbiale est son caractère insaisissable. Cette propriété concerne non seulement sa forme, mais aussi sa combinatoire et son contenu sémantique. La même forme adverbiale peut déterminer dans un emploi un verbe, un adjectif ou même un autre adverbe et dans un autre emploi toute une phrase (*Il part doucement* ≠ *Doucement, il part*). Les linguistes, toutes approches confondues, essaient de trouver un fil conducteur leur permettant de confirmer une quelconque cohérence d'ensemble. C'est pour cette raison qu'ils partent souvent d'une classe homogène sur le plan morphologique afin d'y trouver d'autres types de cohérence (syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, etc.), ce qui aboutit souvent à des sous-classes dont la cohérence interne est très tangible (Cf. les classes d'adverbes selon S. Schlyter (1977), C. Guimier (1996), M. Gross (1990), C. Molinier et F. Levrier (2000), L. Oueslati (2006), G. Gross (2012), etc. Nous avons par exemple parmi les classifications en morphologie, des adverbes en *-ment* et des adverbes polylexicaux figés ; en syntaxe, des adverbes intra-prédicatifs et des adverbes extra-prédicatifs ; en sémantique, des adverbes de manière, des adverbes d'intensité, des adverbes de domaines, etc.

Cependant, il existe nécessairement un invariant, souvent de nature prédicative, qui confère à toutes les expressions, mono- ou polylexicales, le statut d'adverbial. En d'autres termes, il existe un contenu prédicatif qui fait l'« adverbialité » de l'unité lexicale. Ce même contenu prédicatif peut être coulé dans de nombreuses formes dans la même langue ou dans plusieurs langues.

Pour mettre l'accent sur cet invariant prédicatif que comportent les formes adverbiales, nous nous proposons d'étudier les trois axes suivants :

- La théorie des trois fonctions primaires comme cadre d'étude ;
- La catégorie adverbiale et l'invariant prédicatif dans la paraphrase intra-linguale
- L'invariant prédicatif dans la paraphrase inter-linguale

1. La théorie des trois fonctions primaires

Héritière de la grammaire de Harris, du lexique-grammaire de M. Gross et des classes d'objet de G. Gross, la théorie des trois fonctions primaires (désormais TFP) se veut intégrative dans la mesure où elle intègre dans sa description du lexique tout élément théorique appartenant à une autre approche et jugé pertinent pour son analyse des phénomènes linguistiques. S'inspirant des sciences cognitives et de la théorie logico-sémantique de R. Martin (2021), elle retient, dans son appareillage conceptuel, trois notions fondamentales : l'unité de la troisième articulation, les parties du discours et le cadre énoncif¹.

1.1. L'unité de la troisième articulation

Si la théorie de la double articulation se situe du point de vue du décodeur, la théorie des TFP se situe, au contraire, du point de vue de l'encodeur. Ces deux positions ont des conséquences épistémologiques très importantes. La double articulation bannit la notion de mot en la remplaçant par celle de monème, unité minimale de sens. Considéré comme première articulation, le monème est susceptible d'être segmenté en phonèmes qui constituent des unités minimales distinctives. L'ensemble des phonèmes forme la deuxième articulation. Dépourvus de contenu sémantique, ces phonèmes servent à distinguer les monèmes les uns des autres. La théorie des TFP remonte, au contraire, à l'origine de l'émergence du signe dans le système sémiotique, qu'est la langue. Les recherches actuelles (S. Mejri (2009, 2018, 2022, 2023, 2024), Th. Ben Amor (2022, 2024), P.A. Buvet, Meneses-Lerin (2020), I. Mizouri (2021, 2022, 2024), L. Zhu (2020, 2022), postulent l'existence d'une unité de la troisième articulation.

Comme son nom l'indique, cette unité s'ajoute aux deux autres articulations. La première, centrée sur le phonème, est d'un intérêt phonologique. La deuxième concerne le morphème. Avec cette deuxième articulation, le sens fait son émergence ; un morphème, contrairement au phonème, étant nécessairement pourvu d'un contenu sémantique. Avec la

¹ S. Mejri (2023 : 6) précise en note que « *Énoncif* » signifie « relatif à l'énoncé » et s'oppose à *énonciatif* qui signifie relatif à l'énonciation. Ainsi obtiendrait-on le paradigme suivant : *énoncé/énonciation ; énoncif/énonciatif* ».

troisième articulation, on aboutit à l'unité lexicale, celle que G. Guillaume désigne par « forme conclusive ». Pourvue d'un contenu catégoriel, marqué ou pas, cette unité de la troisième articulation devient insérable dans le discours, ce qui revient à dire qu'elle peut être concaténée à d'autres unités lexicales. Tout concourt par conséquent à confirmer l'intérêt lexical, syntaxique et pragmatique de l'unité de la troisième articulation dans la mesure où, à elle seule, elle peut constituer un énoncé, comme c'est le cas pour des pragmatèmes du type *Stop ! Police !* ou comme c'est le cas pour l'adverbe *où ?*, formant à lui seul, un énoncé interrogatif².

L'unité lexicale constitue ainsi un espace où logent deux types de contenu prédicatif : l'un, lexical, concerne tous les prédicats virtuels encapsulés dans cette forme regroupant en elle toutes les définitions relevées par le dictionnaire, c'est-à-dire des prédicats virtuels qui attendent d'être actualisés dans un acte langagier. L'autre, de nature grammaticale, pourvoit l'unité de la troisième articulation de ses propriétés catégorielles et combinatoires. Il correspond à ce que les psychomécaniciens appellent formes vectrices. Ce contenu grammatical n'est pas en rupture avec la sémantique dont se charge le lexique. Bien au contraire, il établit une relation de complémentarité avec la sémantique, étant donné que la syntaxe est, non seulement porteuse de sens, mais bien plus, elle est à son service. Grâce à ces deux contenus prédicatifs, l'unité lexicale peut intégrer les cadres énoncifs, qui lui sont par définition supérieurs.

1.2. Les parties du discours

Un cadre énoncif résulte de la concaténation des unités de la troisième articulation. Comme cette concaténation obéit aux règles de la bonne formation, intégrées consciemment ou non dans l'esprit des usagers de la langue, il est nécessaire de respecter le contenu prédicatif grammatical qui assure la congruence syntaxique. Ainsi, parler du cadre énoncif, c'est présupposer le respect d'un ordre rigide, représentant la fixité dans la langue, tout en laissant une marge de liberté aux emplois discursifs. Par conséquent, le contenu catégoriel régissant la concaténation des unités dans un énoncé est d'une grande utilité dans tous les cadres énoncifs. Sans ce contenu, la concaténation donnerait lieu à des structures

² Maurice Pergnier 1986, *Le mot*, Paris, Puf, p.30.

paratactiques ne contenant pas de hiérarchie, ce qui empêcherait probablement les locuteurs de se faire comprendre entre eux. S. Mejri et I. Mizouri (2024 : 6) affirment à ce propos qu'« il serait erroné de voir dans le grammatical une pure forme dépourvue de contenu sémantique (ou prédicatif) ». Les parties du discours participent ainsi, non seulement, à la cohésion du discours mais aussi à la construction du sens qui constitue l'enjeu de tout acte langagier.

Les parties de discours ont fait l'objet de nombreuses descriptions dont les plus connues sont celles de G. Guillaume (1971) et d'A. Lemaréchal (1989). Guillaume, basant sa description des catégories prédicatives sur le principe psychomécanique « d'incidence », distingue les noms, définis par leur auto-incidence, les verbes et les adjectifs par leur incidence externe de premier degré et les adverbes par leur incidence externe de second degré. A. Lemaréchal les identifie par la fonction syntaxique prototypique de chacune d'elles. Par exemple la fonction épithète est définitoire de la catégorie adjectivale. La fonction circonstancielle fait l'identité de l'adverbe (cf. Lamaréchal, 1989, chapitre 2).

Dans la théorie des TFP, S. Mejri définit les parties du discours à travers le parcours interprétatif où chacune de ces parties trouve naturellement sa position à travers la relation binaire Déterminé/ Déterminant (Dé/Da). Examinons l'exemple suivant pour bien saisir la démarche :

Cet enfant, intelligent, s'en sortira délicatement

Le nom *enfant*, adossé à l'univers, réfère directement au monde extralinguistique. Il sert ainsi à déterminer l'extralinguistique. Comme il est à l'origine de la dénomination, il peut être auto-déterminé (Cf. les travaux sur l'apposition F. Neveu et B. Combettes). Par conséquent, le nom est, en langue, toujours déterminé. Il est dans ce cas triplement déterminé : par le démonstratif *cet*, par l'adjectif apposé (*intelligent*) et par le verbe *s'en sortira*. Cela conduit à dire que l'adjectif et le verbe appartiennent au même plan de la hiérarchie dans ce sens où ils servent tous les deux de Da du nom. Par contre, avec l'adverbe, on se trouve à la limite de la détermination. Il sert en effet de Da à d'autres Da puisqu'il détermine le verbe, déterminant du substantif. C'est pour cette raison qu'il ne peut déterminer le nom qu'indirectement, par l'intermédiaire du verbe ou de l'adjectif.

À travers ce que nous venons de dire apparaît la supériorité hiérarchique de l'adverbe à travers sa morphologie, sa syntaxe et sa sémantique. Sur le plan morphologique, l'adverbe clôt le système dérivationnel suffixal. Le suffixe *-ment* intervient sur une base adjectivale pour la fixer définitivement. Si la dérivation nominale à partir d'une base verbale autorise une autre dérivation adjectivale qui vient se greffer sur la première, la dérivation adverbiale n'autorise aucune autre dérivation suffixale :

Constituer/ constitution/ constitution + nel/ constitution + nelle + ment

Clôturent le processus dérivationnel, le processus de l'adverbialisation débouche sur une forme invariable. Son invariance montre qu'il ne dépend d'aucun élément. Il ne porte aucune marque morphologique de dépendance syntaxique. Son comportement combinatoire confirme, lui aussi, cette supériorité hiérarchique³. Il transcende toutes les parties du discours. Cela lui confère, contrairement à ces dernières, une grande mobilité participant, avec l'invariance, à son identité. Sur le plan sémantique, les propriétés morphosyntaxiques lui permettent de qualifier des noms, des adjectifs, des verbes, des phrases, etc. Les différents contenus sémantiques en font le meilleur moyen pour la structuration de tout énoncé, phrastique ou textuel. De nombreux adverbiaux fonctionnent comme des cadratifs (de modalisation, d'espace et de temps).

1.3. Les cadres énoncifs

Étant donné ces propriétés, l'adverbe se présente comme une catégorie qui peut intégrer tous les cadres énoncifs, en l'occurrence, la phrase, l'interphrastique et le texte. Dans la phrase, les adverbes peuvent exprimer deux contenus prédicatifs : un contenu grammatical et un contenu lexical. Ce dernier, à l'intérieur de la phrase, se charge de l'expression de nombreuses valeurs sémantiques de nature grammaticale et sémantique.

³ Selon S. Mejri dans (« Figement et relation concessive : une prédication complexe », 2019 : 113), « le prédicat est une catégorie logico-sémantique de nature relationnelle, une sorte de fonction sur la base de laquelle se calcule le sens de tout énoncé. » Il ajoute également que « le prédicat apporte avec lui des positions, en détermine le nombre et l'ordre ». Ainsi, le prédicat serait un contenu logico-sémantique qui détermine des positions saturées par des arguments qui, étant sélectionnés par le prédicat, sont considérés comme inférieurs. L'adverbe, créant une position saturée par un argument prédicatif, est par conséquent supérieur aux éléments qu'il sélectionne.

S'agissant du contenu grammatical, il peut exprimer une panoplie de valeurs aspectuelles telles que l'accompli et l'itératif :

*Pierre a **déjà** fini la lecture de ce livre*

*Pierre joue **quotidiennement** au foot.*

Quant au contenu sémantique, l'adverbe peut exprimer de nombreuses valeurs. Nous nous contentons d'en rappeler la manière exprimée dans les phrases suivantes :

Les travaux avancent rapidement.

Pierre parle calmement.

Il traverse la cour à grandes enjambées

Toujours dans le cadre phrastique, les adverbes peuvent fonctionner comme des cadratifs conditionnant l'interprétation du contenu prédicatif de la phrase. Ainsi peut-il servir de cadratif modalisateur ou spatio-temporel comme on peut le voir dans les phrases suivantes :

Médicalement, cette opération n'est pas possible.

Hier, tous les ouvriers ont quitté l'usine.

En Chine, les ouvriers sont mal payés.

Dans ces trois phrases, le contenu asserté par les différents prédicats, respectivement *opération*, *quitter* et *mal payé*, est validé par les prédicats cadratifs. Le cadratif *médicalement* modalise l'assertion et limite sa validation dans le cadre médical. Le cadratif temporel *hier* situe le prédicat principal dans le temps, tout comme le cadratif spatial *en chine* qui situe le prédicat dans l'espace.

Dans l'inter-phrastique, de nombreux adverbiaux structurent les relations établies entre les phrases liées. Ces relations codées par l'adverbe peuvent exprimer certaines relations logiques, temporelles, d'addition, etc. Par exemple, dans les phrases suivantes :

Les étudiants ont bien répondu à l'examen. Pourtant, ils n'ont pas bien révisé

L'enfant a été très gentil. De plus, il a été serviable

les adverbiaux *pourtant* et *par contre* participent à la structuration de la relation inter-phrastique. Les deux fonctionnent comme deux prédicats

hiérarchiquement supérieurs. Le premier, ayant dans son champ prédicatif deux phrases, code une relation d'opposition entre les deux. Le second sert à additionner deux prédications, l'une à l'autre, établissant entre les deux un parallélisme syntaxique et sémantique.

Le texte, considéré comme un espace prédicatif plus large, englobe toutes les relations prédictives qui en font un corps cohérent. La texture du texte renvoie de par son étymologie au tissu, et donc à une structure réticulaire. Ce réseau de relations prend la forme entre autres de prédicats cadratifs. La particularité de ces derniers, c'est qu'ils peuvent englober dans leur champ prédicatif un seul prédicat avec ses arguments (comme nous l'avons vu dans la phrase) comme il peut avoir un champ prédicatif très large englobant des espaces textuels très grands. Ils assurent ainsi la cohérence globale des prédicats faisant partie de son champ. Font partie de ces prédicats cadratifs des adverbes du type *ainsi, en effet, par conséquent, dans le même ordre d'idées, tout compte fait, de toutes les façons*, etc.

2. La catégorie adverbiale et l'invariant prédicatif dans la paraphrase intra-linguale

Avant de développer cette idée d'invariant prédicatif, précisons que dans la théorie des TFP, le système sémiotique qu'est la langue correspond à trois ordres : l'ordre cognitif, celui de la langue et celui de la production langagière. Le premier est lié aux représentations mentales. À cet ordre cognitif peuvent correspondre différents systèmes sémiotiques. Ce qui nous intéresse, c'est l'ordre de la langue conçu comme ensemble de signes linguistiques, en l'occurrence des unités de la troisième articulation qui portent en elles des prédicats virtuels, ces prédicats pouvant être de nature grammaticale ou lexicale comme nous l'avons montré *supra*. Le troisième ordre, celui de la production langagière, constitue l'espace de liberté où l'on actualise les prédicats virtuels. Les deux derniers ordres sont séparés par une interface langagière qui tient à la fois de la langue et de la production langagière, la phrase étant l'espace prototypique de cette interface⁴. Comme cette dernière est le lieu d'une tension entre deux forces : d'un côté,

⁴ Cf. S. Mejri et I. Mizouri, 2023 : p.17-67

la langue comme système qui tire vers la fixité et la stabilité et, de l'autre, le discours, qui tire vers la liberté, et par conséquent vers toute forme de créativité discursive, il existe un équilibre instable caractérisant la production discursive. Ainsi fixité et liberté assurent, non seulement l'intercompréhension, mais aussi l'évolution de la langue, étant donné que toute création se fait dans le discours et peut finir par se fixer dans la langue.

L'adverbe illustre bien cette tension entre les deux forces. Pour cette raison, on trouve des adverbes, toutes formes confondues, qui, tout en respectant le moule de formation, ne sont pas lexicalisés. Les dictionnaires ne les mentionnent pas. C'est le cas des adverbes du type *absconsément*, *alimentairement*, *dysharmoniquement*, *électronucléairement*⁵, etc., pour ne citer que ceux-là.

Outre l'invariant morphologique qui correspond à des moules précis, il y a un invariant prédicatif que la paraphrase permet de voir clairement. Or la paraphrase ne repose pas seulement sur le contenu sémantique virtuel de l'adverbe. Elle repose également sur le contenu sémantique actualisé tout en tenant compte du cadre énoncif dans lequel il est employé. Nous nous proposons ainsi de voir différentes paraphrases des adverbes appartenant aux cadres énoncifs de la phrase, de l'inter-phrastique et textuel.

2.1. La paraphrase des adverbiaux à emploi intra-phrastique

Dans le cadre phrastique, les adverbiaux, considérés comme *Da*, peuvent déterminer les verbes aussi bien que les adjectifs. La nature de la détermination, c'est-à-dire le sens qui émerge de la concaténation entre un adverbe et un verbe ou entre un adverbe et un adjectif, varie selon le cas. Prenons les trois exemples suivants :

Pierre dit franchement la vérité.

Franchement, Pierre dit la vérité.

Maintenant, tout le monde est libre.

Ces trois phrases comportent trois adverbes différents. Les deux premiers sont des homonymes⁶ : ils ont la même forme mais ils ont deux

⁵ Ces adverbes sont cités dans C. Molinier et F. Levrier (2000) et ne sont retenus par aucun dictionnaire.

⁶ Nous adoptons la même conception d'homonymie que R. Martin (1983 : 63), et G. Gross (1994).

paraphrases différentes. La troisième phrase comporte un adverbe qui constitue l'objet d'une grammaticalisation⁷. Sur le plan prédicatif, la première phrase comporte un adverbe de manière. Les deux autres phrases comportent chacune un adverbe prédicat cadratif, l'un (*franchement*) est un modalisateur, le second (*maintenant*) est un cadre temporel.

Les spécificités morphologiques et sémantiques sont de nature à nous faciliter la détermination de la paraphrase adéquate. La première phrase peut avoir les paraphrases suivantes :

Pierre dit la vérité avec franchise

Pierre est franc en disant la vérité

Pierre dit la vérité de façon franche

Si la même phrase admet autant de paraphrases, c'est parce que le contenu sémantique de l'adverbe déterminant le verbe *dire* peut élargir son champ prédicatif pour qualifier l'AGENT de l'acte de *dire*. En effet, la nature sémantique du prédicat *franc* peut qualifier et les humains et, par métonymie, les actes qu'ils accomplissent.

Par contre, les paraphrases *avec franchise* ou *de façon franche* ne sont pas admises dans le cas de *franchement* employé dans la deuxième phrase. Détaché en tête de phrase, cet adverbe constitue la trace lexicale du « je », le sujet parlant, l'énonciateur. Pour cette raison, il est paraphrasable par :

Je suis franc en disant que Pierre dit la vérité

Mon dire que Pierre dit la vérité est franc

Ces deux paraphrases mettent l'accent sur la double qualification assurée par l'adverbe. *Franchement* peut qualifier à la fois le locuteur ou son dire.

La troisième phrase comporte un déictique. *Maintenant* renvoie au présent de l'énonciation. Comme ce présent d'énonciation est polysémique, *maintenant* peut indiquer le présent large aussi bien que le présent étroit qui correspond à celui de la production de l'énoncé. Il résulte de ces données une diversité de paraphrases :

⁷ Cf. Bertin Annie, 2001.

À ce moment, tout le monde est libre

À l'instant où je te parle, tout le monde est libre

De nos jours, tout le monde est libre

Ces dernières années, tout le monde est libre

Même si les quatre adverbiaux servent de cadres temporels correspondant à *maintenant*, ils sont loin d'être synonymes. Le cotexte et ses différents éléments participent à la précision de l'intervalle temporel exprimé par cet adverbe. Par exemple, les phrases suivantes :

Je suis maintenant en train de manger

Je suis maintenant préoccupé par la situation politique dans le Proche-Orient

Il est inutile de rappeler que la nature du prédicat (*manger* et *être préoccupé*) et leur temps interne conditionnent la paraphrase.

2.2. La paraphrase des adverbiaux à emploi inter-phrastique

Les adverbiaux structurant les relations inter-phrastiques expriment différentes relations logiques. Prenons les exemples suivants :

Contrairement à ses attentes⁸, son père lui a permis de voyager seul.

Il a quitté la maison. Pourtant son père lui a défendu de franchir le seuil.

Il a quitté la maison. Par conséquent, il va subir la colère de son père.

Exprimant sur le plan sémantique respectivement l'opposition, la concession et la conséquence, les trois adverbiaux correspondent aux schémas d'arguments suivants :

A contrairement à B

A pourtant B

A par conséquent B

La spécificité de ces prédicats, c'est qu'ils ont pour arguments des propositions et par conséquent des arguments prédicatifs. Il est à noter que l'un de ces deux arguments propositionnels peut être réduit par

⁸ Nous avons dans ce cas un compactage prédicatif. Le prédicat nominal et son déterminant possessif *ses attentes* est un compactage de la proposition : *Il a des attentes*.

compactage à un prédicat nominal correspondant. La paraphrase de chacun de ces exemples varie :

Son père lui a permis de voyager seul, cela est contraire à ses attentes. Même si son père lui a interdit de sortir, il a quitté la maison => Malgré l'interdiction de son père, il a quitté la maison.

En quittant la maison, il va subir la colère de son père. => la conséquence de ce qu'il a fait est la colère de son père.

La diversité des paraphrases montre que le même contenu prédicatif peut être logé dans un adverbe, un adjectif, un nom ou une locution prépositive ou conjonctive. Le choix de la forme du sens implique le type de contraintes syntaxiques, la syntaxe de l'adverbe n'étant pas celle du verbe ou celle de l'adjectif.

2.3. La paraphrase des adverbiaux structurant un texte

Le texte constitue un espace linguistique supérieur à tous les autres espaces énoncifs. Les énoncés y sont pluriphrastiques⁹. Par conséquent, le code grammatical, qui « a pour domaine privilégié l'espace de la phrase¹⁰ », se trouve réduit dans l'espace textuel. Face aux limites du rôle de la syntaxe phrastique, le texte favorise la « syntaxe » prédicative. Le contenu prédicatif des unités lexicales se charge de la structuration textuelle. Les différents contenus prédicatifs peuvent orienter les relations entre les différentes parties du texte de façon endophorique. Ils peuvent annoncer la suite comme ils peuvent référer à ce qui précède.

Avec ces relations endophoriques, la partie du discours la plus à même de jouer ce rôle est la catégorie adverbiale. Outre *ainsi, de ce fait, en effet*, etc. et les adverbes polylexicaux discontinus comme *tantôt... tantôt..., premièrement...*, qui sont des adverbiaux lexicalisés et font partie du stock de la langue, on trouve des syntagmes ou même des phrases produites dans le discours pour exprimer le même contenu prédicatif sans qu'ils soient lexicalisés comme adverbiaux. C'est le cas pour *dans cette perspective, dans le même ordre d'idées, qui plus est, en tenant compte de N*, etc. Parmi les spécificités de ces expressions figure le fait qu'elles peuvent introduire un espace textuel composé de plusieurs phrases. Elles ont pour rôle d'ajouter

⁹ S. Mejri et I. Mizouri, 2023 : 37.

¹⁰ *Idem*, 38.

une nouvelle idée appartenant au même cadre ou univers de discours. Elles peuvent exprimer différentes valeurs telles que l'opposition, l'addition, la comparaison. De par leur contenu sémantique, elles créent généralement des positions qui peuvent être saturées par de nombreuses phrases.

De ce qui précède, nous retenons donc que les adverbiaux, lexicalisés ou non, peuvent créer des espaces enrichissant le texte. Ils ont une puissance prédicative leur permettant de structurer un texte. C'est pourquoi ils sont paraphrasables par des syntagmes et même par des phrases entières. Cela montre que le même contenu prédicatif peut prendre la forme d'une unité simple, d'un syntagme ou d'une phrase. Par exemple, selon leur emploi, des adverbes du type *sinon* ou *autrement* peuvent être paraphrasés dans certains de leurs emplois par une hypothétique. C'est le cas par exemple dans les deux phrases suivantes :

En cas d'égalité de voix, le partage se fait *au bénéfice de l'ancienneté* dans l'exercice du mandat, **sinon** [...] au bénéfice de l'âge. (*Frantext*) - > (sinon = si ce n'est pas possible, abstraction faite de [Grand Robert])

Pour abaisser le prix de revient, il faudrait logiquement produire davantage : autrement, la baisse se porte sur les salaires (ZOLA, *Germinal*, 1885, p.1311). (Cité par le *TLFI*) - > (autrement = dans le cas contraire [Grand Robert])

Ce contenu prédicatif n'apparaît pas uniquement dans la paraphrase intra-linguale, il apparaît également dans la paraphrase inter-linguale. Rappelons au passage que le contenu prédicatif est un contenu logico-sémantique encapsulé dans une unité lexicale qui peut avoir la forme d'une ou de plusieurs catégories syntaxiques. Par exemple, l'idée de courage peut être véhiculée dans un prédicat nominal (*courage*), un prédicat adjectival (*courageux*) ou un prédicat adverbial (*courageusement*, *avec courage*). Le contenu catégoriel permet à l'unité lexicale de s'insérer dans le discours selon les règles de concaténation et de sélectionner par conséquent les éléments lexicaux congruents prévus par son contenu prédicatif, lexical et grammatical. (Mejri, 2018, 2019).

3. L'invariant prédicatif dans la paraphrase inter-linguale

La paraphrase inter-linguale apparaît notamment dans la traduction. En effet, le traducteur se trouve face à un texte véhiculant non seulement

un contenu prédicatif certain mais aussi un contenu grammatical précis et un contenu culturel. Les langues n'ont pas la même grammaire, c'est pour cette raison que les traducteurs procèdent par équivalence. Par exemple, toutes les langues n'ont pas nécessairement les mêmes parties du discours. Une catégorie comme l'adverbe, absente dans la langue arabe, a par ailleurs de nombreux équivalents dans cette langue.

Pour mettre en lumière l'invariant prédicatif que l'on trouve dans les deux langues, l'arabe et le français, nous nous proposons de voir la traduction des textes dans les deux sens : du français vers l'arabe avec la traduction des *Misérables* de V. Hugo, *L'automne* et *Le lac* de Lamartine ; de l'arabe vers le français avec la traduction de *Barg Ellil* de Béchir Khraief. L'objectif est de voir l'équivalent de l'adverbe en langue et en discours et comment les traducteurs ont procédé pour trouver l'équivalent d'un adverbial exprimant un contenu prédicatif lexical ou un contenu prédicatif grammatical.

3.1. Les équivalents de l'adverbe en arabe : rappel théorique

De nombreux travaux dans la tradition grammaticale arabe montrent que la langue arabe ne dispose pas de catégorie adverbiale. Autrement dit, cette langue ne dispose pas de mots ayant un contenu catégoriel adverbial. Face à cette difficulté théorique, linguistes et traducteurs ont recours à de nombreux termes pour désigner le contenu conceptuel de l'adverbe. En fait, la pluralité des valeurs sémantiques et fonctions syntaxiques remplies par l'adverbe trouve sa solution en langue arabe par le recours à la grammaire de cette langue pour y puiser les différents mots ou syntagmes correspondant au fonctionnement de l'adverbe. Si cette catégorie exprime en français différents contenus sémantiques tels que la manière, le temps, l'espace, l'intensité, etc., les linguistes arabes utilisent des termes désignant des fonctions grammaticales comme maf'u : l fi : h مفعول فيه ħa : حالا, maf'u : l mutlaq مفعول مطلق et tamji : تمييز. Chacun de ces termes désigne une fonction grammaticale supposée être équivalente à certains emplois de l'adverbe. Il est à noter que la grammaire de la phrase verbale arabe distingue deux types de constituants, à savoir comda, littéralement « la base » et faḍla, littéralement « le supplément¹¹ »). Pour plus de détails sur

¹¹ Traductions adoptées par notre équipe.

la catégorie adverbiale et les fonctions de mots en arabe, nous renvoyons à B. Ouerhani 2023.

Compte tenu de ce que nous venons d'énoncer, le même contenu prédicatif propre à l'adverbe peut être versé dans une forme nominale, adjectivale, syntagmatique ou même phrastique. C'est ce contenu prédicatif qui leur permet d'avoir l'une de ces quatre fonctions propres à la catégorie adverbiale. Pour exprimer ainsi un contenu prédicatif correspondant à celui de l'adverbe, le traducteur dispose de quatre options pour exprimer le même contenu. La pluralité de ces options renvoie à la diversité des valeurs prédicatives, grammaticales ou lexicales, exprimées par l'adverbe. Les traducteurs du français vers l'arabe ou de l'arabe vers le français tiennent compte de la spécificité de la langue de départ et de celle d'arrivée pour mieux trouver l'équivalent adéquat. L'examen de différentes traductions nous permet de dégager trois types d'équivalent : le premier type consiste à traduire l'adverbe par une unité lexicale jouant le même rôle syntaxique. Le deuxième type consiste à traduire l'adverbe par un syntagme prépositionnel. Le dernier type est la traduction par un adverbe une valeur grammaticale exprimée dans le texte de départ par un équivalent autre que l'adverbe.

3.2. Les adverbiaux traduits par des unités monolexicales

Pour étudier cette question, nous avons examiné la traduction de trois textes français : *Les misérables* de V. Hugo, les deux poèmes de Lamartine, *L'automne* et *Le lac*. En consultant les différentes traductions, force est de constater que les adverbiaux français peuvent être traduits en arabe par des unités lexicales simples équivalentes de l'adverbe comme c'est le cas dans les traductions suivantes :

1. « Vrai ou faux, ce qu'on dit des hommes tient *souvent* autant de place dans leur vie et surtout dans leur destinée que ce qu'ils font. » V. Hugo.

"وسواء أكان ما يقال عن الرجل صدقا أم كذبا فإنه *كثيرا* ما يترك في حياتهم وفي مصائرهم، اثرا أعظم من ذلك الذي تتركه أفعالهم"

2. « *Ainsi, toujours* poussés vers de nouveaux rivages » Lamartine.

هكذا/ ! يلقي بنا دوما نحو سواحل جديدة

Dans les deux phrases, les adverbiaux monolexicaux *souvent*, *ainsi* et *toujours* ont des correspondants, eux aussi, monolexicaux, respectivement

كثيرا، هكذا، et دوما. S'ils sont en français de nature adverbiale, ils ont en arabe diverses natures grammaticales. Dans la première phrase, nous avons un nom ayant la fonction de *tamjiiz*, une fonction servant entre autres à exprimer la quantité. Dans la seconde phrase, nous avons un démonstratif, dit *ism ifa : ra* (littér. nom démonstratif). Il sert dans les deux langues à exprimer une valeur endophorique. Il relie ce qui précède à ce qui suit. Dans le même vers de Lamartine, nous avons l'adverbe *toujours* traduit par *dawman*, mot monolexical servant de cadre temporel à l'assertion. Outre cette valeur cadrative, cet adverbe fonctionne également comme un indicateur de valeur aspectuelle exprimant l'itératif.

3.3. Les adverbiaux traduits par des syntagmes prépositionnels

En l'absence d'un équivalent exact de l'adverbe dans la langue d'arrivée, les traducteurs ont recours plutôt à des syntagmes. Le recours à un groupe de mots formant un syntagme équivalent à l'adverbe est motivé par une raison sémantique. En effet, les traducteurs cherchent, non pas à trouver un équivalent adéquat sur le plan catégoriel, mais plutôt un équivalent sémantique, l'objectif de la traduction étant de transférer un vouloir-dire d'une langue vers une autre. La pluralité des mots formant le syntagme est de nature à rapprocher les contenus des deux textes, du départ et d'arrivée. C'est pour cela que le recours à des syntagmes et dans certains cas à des propositions équivalentes constitue souvent un choix de prédilection.

Prenons les exemples suivants :

3. On contait que son père, le réservant pour hériter de sa charge, l'avait marié *de fort bonne heure, à dix-huit ou vingt ans, suivant un usage assez répandu dans les familles parlementaires.* (*Les Misérables*)

وإذا أحب الأب أن يخلفه ابنه في منصبه ذاك، فقد عمد إلى تزويجه في سن مبكرة جدا - في الثامنة عشرة، أو العشرين - وفقا لعرف سائد عند الأسر البرلمانية

4. Je suis *d'un pas rêveur* le sentier solitaire, (*L'automne*)

أسير بخطوات حالمة في طريق مهجور

5. J'aime à revoir *encor, pour la dernière fois*,
Ce soleil pâissant, dont la faible lumière
Perce à *peine* à mes pieds l'obscurité des bois !

وأريد أن أرى ثانية ولاخر مرة،

هذه الشمس المتضائلة والشاحبة والتي لا ينفذ نورها الواهئ

إلى ظلام الغابات عند قدمي إلا بجهد

Ces exemples nous montrent qu'il existe une tendance à traduire les séquences adverbiales figées par des séquences figées correspondantes dans la langue d'arrivée, en l'occurrence l'arabe. Dans la phrase 4, la séquence adverbiale *de fort bonne heure* est traduite par un syntagme prépositionnel, في سن مبكرة. La grammaire arabe, tenant compte de la préposition, considère cette construction comme un syntagme prépositionnel fonctionnant comme un adjectif. Pourtant, les deux constructions équivalentes (*de fort bonne heure* et في سن مبكرة (*fi sinin mubakiratan*) fonctionnent dans les deux langues comme des prédicats cadratifs temporels.

Le même moule donne lieu à d'autres constructions ayant une autre fonction grammaticale. Dans les exemples 5 et 6, nous avons le même moule *préposition + Da + Adj + N* : *d'un pas rêveur, pour la dernière fois* et *à peine*. Sur le plan sémantique, la première et la troisième constructions expriment la manière dont se réalise le procès et la deuxième fonctionne comme un cadratif de temps. Elles sont traduites en arabe respectivement par بixutuwe : tin ha : limatin, آخر مرة li?ε : xiri maratin, et بجهد bi3uhdin. En dépit de la structure identique de ces syntagmes, ils expriment néanmoins des valeurs sémantiques différentes. L'exemple 5 et les deux exemples de 6 sont désignés dans la grammaire arabe par leur contenu sémantique, en l'occurrence *ha* : / (état) et par conséquent, ils sont liés à la catégorie nominale qui couvre les noms et les adjectifs. Le premier exemple de 6, *pour la dernière fois*, constitue un cadratif temporel inférant la valeur aspectuelle itérative du prédicat modifié par cet adverbial.

Ces exemples montrent que, même si leur moule est identique, ces constructions expriment des valeurs sémantiques aussi bien que des fonctions syntaxiques différentes. Si l'une exprime la manière, l'autre traduit le temps. Cette différence est due essentiellement au contenu sémantique du substantif noyau de la séquence. Par exemple, le substantif *pas* dans *d'un pas rêveur* renvoie à une action de déplacement. Le terme *rêveur* détermine le substantif *pas* et par conséquent le sujet humain, étant donné que le rêve présuppose la conscience, cette faculté qui distingue les humains des autres. Toute la séquence indique de ce fait la manière dont se déplace le

sujet, d'autant plus que cette séquence adverbiale *d'un pas rêveur* comporte un prédicat virtuel lui permettant de qualifier un déplacement humain. Par contre, la séquence *pour la dernière fois* comporte un prédicat virtuel relatif à l'occurrence du prédicat. L'adjectif *dernière* qualifiant le substantif *fois* qui indique selon le *Grand Robert* un « Cas où un fait se produit ; moment du temps où un événement conçu comme identique à d'autres se produit », renvoie à une valeur aspectuelle itérative. Dire *la dernière fois*, c'est présupposer des fois qui précèdent cette dernière fois.

Dans la traduction de l'arabe vers le français, nous avons remarqué que la traductrice passe d'un syntagme dans le texte arabe à un adverbe en -ment français. De même, elle a traduit un syntagme équivalent à une phrase par un verbe modifié par un adverbe. Soit la phrase suivante de *Barg Ellil* :

فقد اخذ القوارير المختلفة الإمتلاء، واختبر ما يصدر عنها من أصداء، ورتبها على الرف ترتيباً منسجماً.

Cette phrase a été traduite par :

C'est *ainsi* que s'emparant de fioles *inégalement* remplies, il entreprit de tester le son qui en émanait, avant de les aligner *soigneusement* sur les étagères.

Dans le texte arabe, la particule *fa* ف, morphème de liaison en arabe lié à *qad* قد, morphème lié au verbe qui le suit et appuyant l'idée d'accompli, forment tous les deux un syntagme traduit par l'adverbe anaphorique simple *ainsi*. De même, le syntagme nominal *الامتلاء المختلفة القوارير* al muxtalifata al imtila? est analysé en arabe comme un syntagme quasi-prédicatif, formant une phrase elliptique qui serait le substitut de la phrase suivante :

امتلاء القوارير مختلف

imtila?u al qawa : ri : r muxtalifun

le remplissage des fioles est différent

Ce syntagme est traduit par un participe à valeur adjectivale « remplies » modifié par un adverbe en -ment, *inégalement*, ce qui laisse entendre que cet adverbe est l'équivalent sur le plan sémantique de l'épithète.

À travers ces deux exemples traduits de l'arabe vers le français, nous remarquons que la tendance est la même : on passe d'un adverbe simple en français vers un syntagme et même vers une phrase entière en arabe et vice versa. Cela montre que si le français exprime un contenu prédicatif par

un adverbe, il a tendance à l'abréviation, à la synthèse en ayant recours à une forme unique. L'arabe, au contraire, a tendance à être plus analytique quant à l'expression de la catégorie adverbiale en ayant recours dans la traduction à l'analyse à travers le choix d'un syntagme équivalent ou une phrase, l'objectif étant de garder le même contenu prédicatif. La forme porte ainsi peu.

Conclusion

Nous avons essayé dans ce travail de montrer que, malgré la différence des langues, il y a nécessairement une équivalence entre les contenus prédicatifs. La conception de l'unité lexicale comme unité de la troisième articulation, une forme de sens encapsulant des prédicats virtuels, permet aux traducteurs de trouver le mot et l'emploi adéquats qui correspondent parfaitement au vouloir-dire. Qu'une catégorie syntaxique n'existe pas dans une langue, cela n'empêche pas d'exprimer le même contenu prédicatif dans une autre forme de sens. La variation morphologique n'empêche pas l'invariance prédictive. C'est une preuve supplémentaire de la souplesse de la production langagière.

Nous n'avons pas épuisé tous les cas que présente la paraphrase intra- ou interlinguale. Il existe différentes formes de nature à exprimer la même valeur sémantique adverbiale. C'est le cas à titre d'exemple des séquences nominales circonstancielles dont l'équivalence sémantique avec une proposition subordonnée circonstancielle relève de l'évidence. C'est pour cela que le traducteur du texte des *Misérables* a traduit la séquence nominale circonstancielle dans la phrase suivante :

L'installation terminée, la ville attendit son évêque à l'œuvre.

par la proposition subordonnée temporelle :

حتى إذا استقر في قصره، غدت المدينة مشوقة إلى أن ترى اسقفها ينصرف إلى العمل

Voilà un programme de recherche de nature à montrer le pont que l'on établit entre les adverbes, mono- et polylexicaux, les propositions subordonnées adverbiales, les séquences nominales circonstancielles et tout autre forme caractérisée par une certaine adverbialité.

Bibliographie

- Ammar, H. 2020. Les modalisateurs dans les collocations complexes. In : S. Mejri, L. Meneses-Lerin & B. Buffard-Moret (sous la direction de), *La phraséologie en questions*, Vertiges de la langue, p. 59-71.
- Anscombre, J.-C. 2011. Figement, idiomaticité et matrice lexicale. *Le figement linguistique : la parole entravée*. Édité par S. Mejri et Jean-Claude Anscombre, Honoré Champion.
- Apotheloz, D., Combettes, B., Neveu, F. (éds) 2009. *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang.
- Arjoca-Ieremia, E., Avezard-Roger, C., Goes, J., Moline E., Tihu A. (dir.) 2020. *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*. Arras : Artois Presses Université, p. 91-116.
- Baccouche, T., Mejri, S. 1998. « Le mot dans la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie. p. 13-16.
- Ben Amor, Th., Oueslati, L. 2022. « Syntaxe française : l'extension des emplois adverbiaux ». *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises*, n° 74, mai 2022, p. 49-69 dans Belles Lettres.
- Bertin, A. 2002. « L'émergence du connecteur en effet en moyen français », *Linx*, 46. [En ligne] : URL : <http://journals.openedition.org/linx/90> ; DOI : 10.4000/linx.90 [consulté le 01 mai 2023].
- Bertin, A. 2001. « Maintenant : un cas de grammaticalisation ? ». *Langue française*, n°130, *La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype*. p. 42-64
- Goes, J. 2009 « Attribution et manière ». *Langages*, 3 (n° 175), p. 85-102.
- Gross, G. 1994. À quoi sert la notion de partie du discours ? In : L. Basset et M. Pérennec [dir.] *Les classes de mots*, Lyon : PUL.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique*. Septentrion.
- Guillaume, G. 1971-1973. *Leçons de linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Kassab-Charfi, S. 2023. *Barg Ellil, traduit de l'arabe*. Sud éditions.
- Mejri, S. 2009. « Le mot : problématique théorique ». La problématique du mot. *Le Français moderne*, Tome LXXVII, numéro 1, p. 68-82.
- Mejri, S. 2011. Figement, collocation et combinatoire libre. In : J.-C Anscombre & S. Mejri (Eds.), *Le figement linguistique : la parole entravée* Paris : Honoré Champion, p. 41-62.
- Mejri, S. 2013. Fixité et traduction, *De la pensée aux langages, Mélanges offerts à J.-R. Ladmiral*, Michel Houdiard Éditeur, p. 195-207.

- Mejri, S. 2014. Congruence linguistique. In : Alain Rey, Pierre Brunel, Philippe Desan, Jean Pruvost, *De l'ordre et de l'aventure. Langue, littérature, francophonie*, Paris, p. 355-361.
- Mejri, S. 2015. Les unités polylexicales discontinues structurant les énoncés. In : *Linguistique du discours : de l'intra- à l'inter-phrastique*, Peter Lang Edition Teresa Muryn/Salah Mejri, *Études linguistique, littérature et art*, vol.8, p.75-85.
- Mejri, S. 2017a. L'expression du contenu grammatical, entre morphosyntaxe et lexique. In : C. Badiou-Montferrand, S. Bajric & Ph. Monneret (Eds.), *Penser la langue. Sens, texte, histoire*. Paris : Honoré Champion, p. 293-307.
- Mejri, S. 2017b. Les trois fonctions primaires. Une approche systématique de la congruence et de la fixité dans le langage. In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive : hommage à Marina Aragón Cobo* / coord. par C. Carvalho, M. Planelles Iváñez, E. Sandakova, M. Aragón Cobo (hom.), p. 123-144.
- Mejri, S., Meneses-Lerin L., Buffard-Moret B. (dir.) 2020. *La phraséologie française en questions*. Paris : Hermann, Vertige de la langue.
- Mizouri, I. 2020. La discontinuité polylexicale : espace d'enchaînement discursif ?. In : *La phraséologie française en questions*, sous la direction de S. Mejri, L. Meneses-Lerin et B. Buffard-Moret, Hermann Éditeurs, p.117-140
- Mehiri, A.-K. 1973. *Les théories grammaticales de Ibn Jinni*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mehiri, A.-K.1998. « La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie, p. 9-12.
- Mizouri, I., Oueslati, L. 2024. Les séquences figées intégrant un verbe dans *Le Grand Robert* ». In : *Alain Rey, linguiste, lexicographe, écrivain*, sous la direction de G. Dotoli, S. Mejri, M. Selvaggio, l'Harmattan, AGA Janvier 2024, p. 105-142.
- Muller, C. 1996. Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion. In : M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (Eds) : *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala, p. 355-366.
- Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (méta) catégorie et fonction ». *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, n° 102, p.51- 65.
- Muryn, T., Mejri, S. (éds) 2015. *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*. Peter Lang.
- Neveu F. 2003. « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... ». *Cahiers de praxématique*, 40, p. 7-19.
- Ouerhani, B. 2023. « Les « équivalents » arabes de l'adverbe : contenus conceptuels et problématique de traduction/équivalence ». *Synergies Tunisie*, n° 6, p. 237-251. [En ligne] : <https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/ouerhani.pdf> [consulté le 5 septembre 2024].

Oueslati, L.2018. « L'interprétation des unités phraséologiques entre combinatoire interne et emploi co-textuel : le cas des unités adverbiales polylexicales ». *Lublins studies in modern languages and literature*, 42 (4), p.60-80.

Oueslati, L. 2022. « Le traitement lexicographique des séquences lexicales figées ambivalentes et le rôle de l'exemple : le cas des adverbiaux et adjectivaux dans *Le Grand Robert* ». *Cahiers des dictionnaires*, n°13, *Dictionnaire et exemple*, *Dictionnaire, Économie, Entreprise*, sous la direction de C. Boccuzzi, G. Dotoli et S. Mejri, Classique Garnier, p. 189-206.



© Synergies Tunisie, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

